

DOSSIER DE PRESSE

31 janvier 2013

Campagne



Impulsée par

La Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL)

Parrainée par

**La Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes
Le Délégué général aux Droits de l'Enfant
La Ligue des Droits de l'Homme
Le Conseil de la Jeunesse
La Ligue des Familles**

Avec le soutien de

**La Fédération Wallonie-Bruxelles
La WalloniE**



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, PHOTOS, INTERVIEWS,...

Betina YOUSSEF – b.youssef@fmjbf.org – 04 274 50 45

Sommaire

p. 3 – Communiqué de Presse

p. 5 – En savoir davantage sur la campagne

p.5 || La crise, un contexte qui mobilise !

p.5 || Reconcilier Jeunesse et Politique, un objectif concret !

p.7 || Zoom sur la campagne « Commune Jeunes Admis »...

p. 7 – Témoignages

p. 7 || La Ville de Braine-le-Comte, 1^{ère} « Commune Jeunes Admis »

p. 9 || La Ville de Liège marque son soutien à la campagne « Commune Jeunes Admis »

p. 10 || La Ville de Spa en pleine concertation avec le Centre Jeunes de Spa en vue de devenir « Commune Jeunes Admis »

p. 11 – Des partenaires pour inciter, avec nous, une politique locale de jeunesse

p. 16 – La Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL) en quelques mots...

p.15 || Contactez-nous...

p.17 - Annexe 1 : Des visuels pour illustrer vos articles

p.18 - Annexe 2 : PowerPoint de la Conférence de Presse pour vous guider

+ Brochure « Commune Jeunes Admis, construisons ensemble la politique locale de Jeunesse » en accompagnement du dossier



« Commune Jeunes Admis », une campagne unique qui place le jeune au cœur des actions politiques !

La Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL) invite les 281 communes de Wallonie et de Bruxelles à mener une politique locale qui repose sur les ressources citoyennes des jeunes. Cette campagne est parrainée par le Délégué général aux Droits de l'Enfant, la Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes, la Ligue des Familles, la Ligue des Droits de l'Homme et le Conseil de la Jeunesse.

Liège, le 31 janvier 2013 - Après les élections communales, les coalitions, les distributions de compétences et les prestations de serment ..., les communes peuvent aujourd'hui s'atteler pleinement à la concrétisation de leurs projets politiques. Dans ce contexte, la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL) lance la campagne « Commune Jeunes Admis » à destination des 281 communes de Wallonie et de Bruxelles et plus particulièrement, les Bourgmestres ainsi que les Echevins de la Culture et/ou de la Jeunesse.

Pour la FMJ, Antoinette Corongiu : « Les jeunes sont plein de potentiels ; ils ont des choses à dire sur ce qu'ils vivent et veulent dans leur quartier, leur commune, leur ville. Les politiques vont devoir compter avec eux à l'avenir ! Notre campagne vise donc à informer, sensibiliser, mais également inciter les représentants communaux à mettre en place des actions concrètes avec et pour les jeunes de leurs territoires ».

|| Une brochure qui marque le lancement!



« Commune Jeunes Admis, construisons ensemble la politique locale de jeunesse ! » est l'intitulé de la brochure qui sera envoyée aux 281 communes de Wallonie et de Bruxelles, dès ce mois de février.

À travers elle, la FMJ ASBL vise à les informer et à les sensibiliser sur l'importance de mener une politique de jeunesse qui favorise l'expression et l'émancipation des jeunes.

Une information, mais ce n'est pas tout !

La FMJ ASBL encourage les communes à mener des actions concrètes en faveur de la jeunesse locale pour devenir une « **Commune Jeunes Admis** ».

Comment ? Plus que des mots, la commune est invitée à signer, avec la FMJ et les associations de jeunesse locales (MJ, CRH,...), une **charte d'engagements réciproques** dans laquelle s'insèrent ces actions. En contrepartie, la FMJ peut proposer, à la commune signataire et autres acteurs locaux, un accompagnement dans la réalisation des actions. Le logo « Commune Jeunes Admis » est remis à chaque commune qui signe la charte.

|| **Et cela fonctionne...**

Ce 31 janvier 2013, la Ville de Braine-le-Comte a signé une charte d'engagements réciproques avec la Maison de Jeunes « La Tôle Errante » de Braine-le-Comte. Elle s'est vue ainsi remettre l'appellation « Commune Jeunes Admis ».

La Ville de Liège a d'ores et déjà marqué son soutien à la campagne et s'est engagée à consulter les Maisons de Jeunes de son territoire pour construire avec elle et d'autres acteurs locaux de jeunesse, des actions avec et pour les jeunes liégeois. Elle vise ainsi à faire de Liège, une « Commune Jeunes Admis ».

La Ville de Spa a, quant à elle, déjà entamé la première étape de concertation avec le Centre Jeunes de Spa. Des actions concertées se construisent et permettront à la Ville de Spa de devenir une « Commune Jeunes Admis » prochainement.

|| **« Commune Jeunes Admis », à qui le tour ?**

Cette campagne a son propre site qui permet notamment de découvrir au fur et à mesure le nom des communes signataires et leurs actions engagées avec les acteurs locaux. Restez connectés sur www.communejeuneadmis.be

En savoir davantage sur la campagne

|| La Crise, un contexte qui mobilise !

Crise mondiale, crise économique, crise sociale, ... Depuis des années, la crise est là, partout autour de nous, à la une de tous les médias, inscrite à l'agenda politique des hommes et des femmes qui nous gouvernent. Les signaux envoyés par les politiques à cet égard sont plutôt inquiétants. Et la jeunesse n'est pas épargnée ! En effet, elle fait régulièrement l'objet de politiques qui mettent à mal la nécessité d'émancipation des jeunes et attaquent le pacte de citoyenneté qui doit prévaloir dans la relation qu'une société entretient avec sa jeunesse. La crise ne doit pas être un prétexte à l'immobilisme.

Les réelles solutions innovantes, face aux enjeux complexes auxquels nous sommes confrontés, viendront d'abord du niveau local, articulées à des initiatives citoyennes originales. Et qui mieux que les jeunes peuvent être porteurs de telles dynamiques constructives pour l'avenir?

À la suite des élections communales 2012, la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL) a voulu réaffirmer avec force qu'une politique socioculturelle de jeunesse doit se construire au niveau local et au quotidien avec les associations de jeunesse et les jeunes du territoire. Ainsi est née la campagne « Communes Jeunes Admis ».

|| Réconcilier Jeunesse et Politique, un objectif concret !



La campagne « **Commune Jeunes Admis** » veut largement contribuer à réconcilier des publics « jeunes » avec l'action politique locale. Elle se veut un levier important d'actions citoyennes, à l'initiative de la jeunesse, en ce début de législature communale !

Pour y parvenir, la FMJ ASBL a édité la brochure « **Commune Jeunes Admis, construisons ensemble la politique locale de Jeunesse** » à destination des Bourgmestres ainsi que des Echevins de la jeunesse et/ou de la culture des 281 communes. **(brochure en annexe)**

À travers cette brochure, la FMJ ASBL veut informer et sensibiliser sur l'importance de mener une politique locale de jeunesse en présentant :

- sa vision de cette politique inscrivant largement les associations de jeunesse locales dont font partie à part entière les Centres de Jeunes.
- l'illustration d'actions concrètes réalisées avec et pour les jeunes.
- le témoignage de jeunes pour lesquels la fréquentation d'un Centre de Jeunes a eu un impact positif sur leurs choix de vie, leurs orientations professionnelles.
- Le témoignage de représentants communaux qui soutiennent d'ores et déjà leurs structures de jeunesse locales.

Aussi, la brochure contient une **CHARTRE D'ENGAGEMENTS**. À travers elle, la FMJ ASBL veut stimuler la rencontre et le dialogue entre la commune et les structures jeunesse locales pour les inviter à réfléchir, de manière concertée, à des actions concrètes à mettre en place sur le territoire avec et pour les jeunes.

Ces actions seront inscrites dans la charte d'engagement qui sera co-signée entre la commune, les structures jeunesse locales engagées dans le processus et la FMJ ASBL.

À l'occasion de cette signature, la commune se verra remettre
le logo **COMMUNE JEUNES ADMIS**



|| Zoom sur la campagne « Commune Jeunes Admis »...

Le site internet www.communejeuneadmis.be a pour objectif d'informer sur la campagne, mais également de valoriser et de donner de la visibilité aux « Commune Jeunes Admis ».

C'est donc à travers des **témoignages** (jeunes, représentants communaux, professionnels des structures jeunesse, ...), ainsi que des **reportages vidéo et photo des actions de terrain** que nous souhaitons mettre la lumière sur ces « Communes Jeunes Admis ».

Témoignages

|| La Ville de Braine-le-Comte, 1^{ère} « Commune Jeunes Admis »

Olivier Fievez, Echevin de la Jeunesse et Président de l'ASBL La Tôle Errante (Maison de Jeunes) | « Cette campagne revêt, à mon sens, deux aspects fondamentaux. D'abord symbolique, puisqu'à travers elle, les partenaires signent un engagement moral sur une politique concertée. Et ce n'est pas négligeable puisque dans le cas de Braine-le-Comte, lorsqu'en tant qu'Echevin de la Jeunesse, j'ai présenté le point d'adhésion à la Charte au Conseil communal du 14 janvier dernier, l'ensemble du Conseil (majorité comme opposition) a voté favorablement. Cette unanimité des représentants démocratiques de notre Ville prouve l'intérêt majeur porté au bien-fondé de cette campagne. Nous sommes d'ailleurs heureux d'être devenu une « Commune Jeunes admis » et même la première de Wallonie!

Le deuxième aspect est d'ordre plus pratique et fonctionnel. Dans la charte d'adhésion, nous avons intégré des points très précis comme, par exemple, l'aménagement de studios d'enregistrement dans les locaux de la MJ. Le sous-sol du bâtiment nous semble être le lieu idéal pour la création de studios d'enregistrement et de répétition pour les groupes et ateliers musicaux de la région.

Ce projet concret a donc reçu l'adhésion complète des instances de la MJ et du Conseil communal. Dans la mesure où je suis à la fois administrateur de la MJ et membre du Collège communal, je peux jouer un rôle de courroie de transmission entre notre ASBL et la Ville sans pour cela tomber dans le piège d'une quelconque instrumentalisation. »

Grégory Rouvroy, Coordonnateur de l'ASBL La Tôle Errante (Maison de Jeunes) | « Je pense que cette campagne est une belle vitrine pour le secteur Maisons de Jeunes (MJ) souvent méconnu du grand public. En effet, le commun des mortels ne sait ce que sont les MJ et pourtant, cela fait plus de 60 ans qu'elles existent. Cette campagne permet de clarifier nos missions dans l'imaginaire collectif.

Aussi, elle permet de réaffirmer le partenariat commune/MJ. En effet, les projets concertés ces derniers mois avec la commune, notamment l'aménagement d'un studio et de locaux de répétition pour des groupes de jeunes musiciens de la région, montrent et réaffirment les volontés de la Ville de Braine-le-Comte de développer la politique jeunesse au niveau local.

J'espère que cette campagne nous aidera à valoriser encore plus l'image des jeunes et de la MJ auprès de la population locale de Braine-le-Comte. »

Olivier Fievez, Echevin de la Jeunesse et Président de l'ASBL La Tôle Errante (Maison de Jeunes) | « Pour le projet de studios, nous avons déjà initié le dossier avec un travail élaboré par des étudiants en architecture. Cela nous a permis de constater la faisabilité de l'aménagement. Nous allons prendre également conseil auprès des services techniques de la Ville (Travaux et Urbanisme). Nous avons également dans l'entourage de la MJ et de certaines ASBL partenaires, des personnes qui ont une réelle expertise dans le domaine musical. Elles nous seront précieuses. Partant de cet état des lieux complet, nous pourrons démarrer le chantier.

Dans tous nos projets, le maître-mot chez nous a toujours été le partenariat et la concertation. Notre MJ n'est pas une grosse structure et il faut donc à chaque fois faire preuve d'imagination et de débrouille pour développer nos envies et surtout celles de notre public.

Il va de même pour les autres points inscrits dans la Charte d'adhésion à cette campagne. La MJ est partenaire et associée à de nombreux projets qui se tiennent dans la commune. Le dialogue est constant avec de nombreuses structures: Centre Culturel, AMO, CPAS, Plan de Cohésion Sociale, Service de la Jeunesse, Service des Sports... Les espaces de discussion et de réflexion sont nombreux et réguliers. C'est comme cela que nous avançons... »

|| La Ville de Liège marque son soutien à la campagne « Commune Jeunes Admis »

Fouad Chamas, Echevin de la Jeunesse de la Ville de Liège | « En tant que maillon essentiel dans la construction d'un avenir pour les jeunes générations, la Commune mise sur le potentiel de la jeunesse liégeoise !

En effet, la Ville de Liège peut se targuer de compter pas moins de 18 Maisons de Jeunes sur son territoire.

Véritables lieux de socialisation, d'expression et de citoyenneté, les Maisons de Jeunes s'inscrivent dans une dynamique d'éducation permanente et de pédagogie active.

En tant qu'Echevin de la Jeunesse, je suis convaincu que ce type d'initiative répond aux principes fondamentaux de la démocratie. Dans le cadre de mes mandats, je développe et soutiens, en étroite collaboration avec mes services, des initiatives citoyennes auprès des jeunes liégeois.

Chaque année, des subsides sont alloués aux Centres de Jeunes actifs sur le territoire liégeois.

Chaque jour, le Service Jeunesse œuvre à la mise en place de projets menés en réseau pour répondre à des besoins transversaux; favorise une dimension internationale dans le cadre d'échanges entre jeunes; impulse des actions démocratiques telles que le Conseil Communal des Jeunes Liégeois,...

Forte de son expérience, la Ville de Liège souhaite continuer à s'inscrire dans une démarche pro-active en faveur des jeunes. C'est pourquoi elle a décidé de soutenir la campagne « Commune Jeunes Admis », impulsée par la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone.

La Ville de Liège participera donc dans un premier temps à la phase de consultation de la campagne.

Le fruit de ce travail aboutira dans un second temps à l'adhésion d'une charte d'engagements mutuels pour devenir une « Commune Jeunes Admis »

Les premiers jalons sont lancés, les pistes restent à construire... »

Mohamed Hamra, Coordinateur de la Maison de Jeunes de Sainte Walburge | « La Ville de Liège présente la spécificité exceptionnelle de compter sur son territoire 18 MJ ... Ce sont des milliers de jeunes qui fréquentent les accueils, prennent part aux ateliers et élaborent des projets pour y réaliser un trajet citoyen.

Pour parvenir à cette finalité citoyenne, nous devons être soutenus par des politiques porteuses de changement, qui reconnaissent les jeunes et les soutiennent.

Dans cette perspective, la négociation d'une charte est donc une belle opportunité afin que les autorités politiques liégeoises entendent nos besoins et s'engagent, pour six ans, à tenir leurs promesses.

Les coordinateurs des MJ liégeoises se sont déjà réunis à deux reprises pour penser ensemble les priorités à écrire dans cette charte. La négociation avec les autorités politiques compétentes s'amorcera en février.

Prioritairement, les équipes d'animation et les jeunes ont besoin de sentir, au quotidien et durant les six années à venir, que les autorités politiques liégeoises croient en la force de changement des jeunes. Nous souhaitons que les politiques sécuritaires soient bannies de notre commune car elles les stigmatisent et les empêchent d'évoluer. D'autres voies sont possibles ... nous les tentons au quotidien avec les jeunes des MJ.

Nous sommes impatients de négocier cette charte ! »

|| La Ville de Spa en pleine concertation avec le Centre Jeunes de Spa en vue de devenir une « Commune Jeunes Admis »

Charles Gardier, Echevin de la Jeunesse de la Ville de Spa | « Pour avoir participé à ce qui a été la création du Centre Jeunes de Spa, je ne peux qu'être sensible à un resserrement des liens entre le politique et le monde de la jeunesse dans ma commune. De plus, le Centre J à Spa représente une tranche importante de la jeunesse spadoise et est peut-être l'institution de jeunesse la plus incontournable chez nous.

Construire une politique de jeunesse dans le cadre de cette campagne « Commune Jeunes Admis » avec la participation des jeunes eux-mêmes permet à ces derniers de développer leur participation à la vie de la cité et donc de mettre en pratique des actes citoyens. Cela permet également de montrer le dynamisme de la Ville de Spa et de faire connaître la dynamique jeune tout en bousculant le cliché qui voudrait que Spa soit une Ville dont le développement ne tourne qu'autour des personnes plus âgées.

Enfin, il s'agit également d'un bon moyen pour renforcer, recréer ou créer des liens, des réseaux entre les différents acteurs en jeunesse, mais aussi avec les autres secteurs concernés par les actions des jeunes (par exemple, dans le domaine culturel ou encore celui du développement durable). Et, qui sait, peut-être aussi donner l'envie à d'autres communes de participer à cette action... »

Jean-Marc Blavier, Coordinateur au Centre Jeunes de Spa | « Coordinateur depuis vingt-deux ans dans le secteur des MJ (souvent sous-estimé et mal connu), je m'attacherai à l'idée de l'image trop souvent négative des Centres de jeunes.

Ainsi, quand la FMJ nous informe sur ce projet « Commune jeunes admis », comment ne pas adhérer à cette idée alors que nous avons pour mission la citoyenneté des jeunes. Par conséquent, travailler sur ce projet, c'est mettre les jeunes en face de leurs responsabilités en les faisant participer à l'élaboration de la politique de jeunesse et donc à la vie de leur cité. Preuve par trois de la qualité des actions des jeunes et donc, vecteur d'images positives.

Le Centre Jeunes de Spa a, depuis sa création, suscité l'intérêt du politique. Depuis 1999 (date de mon entrée en tant que coordinateur du CJ de Spa), un vrai soutien existe de la part de la Ville de Spa.

Par conséquent, même si formaliser toute cette bonne volonté de part et d'autre pourrait paraître inutile, la pérennité même de ces bonnes relations et de cette compréhension mutuelle dépend à la fois de l'implication des jeunes (futurs électeurs et parfois futurs élus) et de l'engagement pour l'avenir pris par les représentants de la Ville ou commune. Ce qui peut également avoir un effet positif sur l'ensemble du secteur car il est connu dans notre milieu que nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne. »

Des partenaires pour inciter, avec nous, une politique locale de jeunesse !

Antoinette Corongiu, Directrice de la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL) témoigne du positionnement de la fédération | Depuis de nombreuses années, la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone mène avec son réseau de 112 centres de jeunes un travail laborieux pour que les jeunes y trouvent des espaces de rencontre, d'expérimentation culturelle et artistique, de construction de projets, de participation, d'écoute, de rêve, de passion, pour que leurs actions soient reconnues, valorisées et entendues !

Le climat social actuel qui trouve, entre autres, son origine dans la crise économique et de l'emploi est particulièrement difficile et stigmatise une frange importante de la population. Certaines réponses politiques à ces problèmes sociaux ont mis prioritairement l'accent sur la répression et le sécuritaire en ciblant souvent le public jeune.

Nous regrettons d'assister trop souvent à de réelles dérives de l'action politique. Certaines communes n'hésitent pas à prendre, sous l'effet de logiques sécuritaires, des initiatives allant jusqu'à exclure les jeunes d'un certain nombre d'espaces publics. Les problèmes d'incivilité et d'insécurité ne sont pas l'apanage des jeunes comme beaucoup le laissent croire...

Plutôt que de réduire l'action jeunesse à des dispositifs répressifs et sécuritaires, il y a lieu de miser sur les actions socioculturelles qui permettent réellement aux jeunes de devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires !

Face aux défis majeurs auxquels nous sommes confrontés, la perspective de cette campagne est de valoriser les actions positives, résolument volontaristes.

« Commune jeunes admis » est donc une campagne qui vise à informer et sensibiliser les élus communaux sur l'importance de mener une politique de jeunesse qui favorise l'expression et l'émancipation des jeunes.

« Commune jeunes admis » mise sur les ressources et les potentiels des associations de jeunesse locales pour permettre aux jeunes de dire qui ils sont, ce qu'ils vivent et ce qu'ils veulent.

A travers cette campagne, nous invitons les 281 communes de Wallonie et de Bruxelles à signer une charte d'engagement qui vise à mettre en place des actions concrètes avec les maisons de jeunes, les centres de rencontre et d'hébergement, les organisations de jeunesse et bien d'autres associations de jeunesse... pour et avec les jeunes !

Nous considérons qu'une approche qui responsabilise les jeunes, qui leur offre des espaces de rencontre et d'épanouissement liés à leur âge et à leurs centres d'intérêts doit être privilégiée. Il nous semble essentiel de rapprocher les pouvoirs publics locaux et les associations de jeunes pour faire avancer résolument des projets qui misent concrètement sur les ressources citoyennes des jeunes ! Ce sont là les enjeux essentiels qui fondent la campagne « Commune jeunes Admis ».

La Campagne « Commune Jeunes Admis » est soutenue par le Délégué général aux Droits de l'Enfant, la Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes, la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue des Familles et le Conseil de la Jeunesse

Découvrez leurs motivations à soutenir cette campagne...

David Lallemand, Conseiller en communication auprès du Délégué général aux Droits de l'Enfant | « Construisons ensemble la politique locale de jeunesse ». Cette phrase, que l'on trouve sur la couverture de la brochure « Commune Jeunes admis » éditée par la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone, résume à elle seule la raison primordiale pour laquelle le Délégué général aux droits de l'enfant a tenu à s'associer à cette campagne : elle illustre clairement l'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant qui garantit le droit des jeunes à exprimer librement leur opinion sur toute question qui les intéresse. Opinion qui doit, théoriquement, être dûment prise en considération dans tous les domaines qui les concernent. La campagne « Commune jeunes admis » fait passer ce droit à la participation de la théorie à la pratique. Elle permet la rencontre intergénérationnelle avec les autorités locales pour discuter des politiques de jeunesse qui dépassent de loin la simple mise à disposition d'un local « parking » pour les adolescents. C'est jeter les bases du « vivre ensemble » que ce projet doit faire aboutir en réunissant jeunes et moins jeunes de manière volontariste, en reconnaissant aux enfants des compétences et des talents en termes de réflexion pour le bien-être de tous et de chacun dans la société au sein de laquelle ils doivent grandir.

Bref, un travail de prévention générale qui peut toucher, de manière transversale, tous les secteurs où les jeunes sont présents, loin de certaines tendances répressives qui risquent de prendre corps dans des sanctions administratives non encadrées qui ne serviront qu'à créer plus de méfiance, de défiance et de distance entre les jeunes et leurs aînés. »

Yamina Ghoul, Secrétaire générale de la Confédération des Organisations de Jeunesses Indépendantes et Pluralistes (COJ) | La COJ soutient cette campagne car elle trace les contours d'un cadre auquel aspirent depuis longtemps les travailleurs du secteur jeunesse :

voir naître dans les 281 communes de Wallonie et de Bruxelles une politique ambitieuse et dynamique s'ouvrant à de nouvelles formes de collaboration avec la jeunesse.

La COJ rassemble 34 Organisations de Jeunesse indépendantes de tout courant d'opinion confessionnelle, philosophique ou politique particulier – dont la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone – qui inscrivent leurs activités et perspectives dans le champ des politiques culturelles de Jeunesse et de l'éducation permanente.

Les valeurs qu'elles défendent se trouvent être en totale adéquation avec les objectifs de la Campagne « Commune Jeunes admis »: favoriser l'apprentissage de la démocratie chez les jeunes, assurer une représentation collective des questions de jeunesse, donner à chaque individu les moyens d'agir et de se réaliser seul ou en groupe...

S'il existe depuis longtemps une volonté de pouvoir mettre en avant des politiques qui misent sur les jeunes, c'est très concrètement que la démarche prend forme aujourd'hui au travers de cette charte entre pouvoirs publics locaux et associations de jeunes. En effet, elle vise à prendre des engagements mutuels réels et visibles.

Nous pensons que cet outil partagé qu'est la charte, par un effet de contagion, est susceptible de favoriser une mobilisation plus large de communes prêtes à développer une politique de la jeunesse au niveau local. L'enjeu est de taille. Une institution comme la Commune est invitée à répondre efficacement aux besoins qui voient le jour dans une société en perpétuel mouvement et à s'adapter aux nouvelles générations. Son fonctionnement peut être modernisé. Et c'est le cas avec cette campagne. La question de la participation des jeunes qui, depuis longue date, voudrait trouver place au cœur de la politique des communes, va pouvoir prendre une forme perceptible et profitable. La forte implication des jeunes conditionne à notre sens la réussite des nouvelles politiques, des nouvelles dynamiques constructives pour inventer le monde de demain.

On sait que l'appui des communes aux initiatives des jeunes peut être financier ou logistique mais aussi, et on en parle généralement moins, un appui de reconnaissance et de valorisation. Dans le cadre de cette campagne et grâce à la médiatisation importante consécutive à la signature de la charte, ce sont également ces dimensions de reconnaissance et de valorisation qui seront mises à l'honneur. On retrouvera sous les projecteurs de nombreux exemples d'initiatives riches et variées et de nombreux partenariats avec les institutions locales.

Chaque jour dans les MJ et les OJ, les jeunes trouvent un espace réel de découverte des valeurs démocratiques. En plus de former des CRACS (citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires), ces organisations contribuent à développer des qualités définies comme primordiales dans notre société. Toutes ces organisations animées pour et par des jeunes œuvrent autour d'une ambition d'émancipation et de transformation sociale. En cette période de crises et de replis individualistes, il convient de se lancer des défis. C'est le moment de construire du neuf, d'escompter voir naître de nouvelles MJ, de nouvelles Communes Jeunes Admis.

Je souhaite conclure en imaginant la suite à donner à cette campagne. Pour que « Commune Jeunes admis » fasse des émules et perdure au-delà de cette année 2013, il importe de poursuivre ce type de démarches, en concertation élargie, avec l'ensemble des acteurs associatifs du secteur jeunesse en partenariat avec les Communautés et les Régions. »

Benoît Van Keirsbilck, membre de la Commission jeunesse de la Ligue des Droits de l'Homme | « Depuis le début des années 1990, la lutte contre les nuisances ou les incivilités, particulièrement lorsqu'elles sont le fait de jeunes et s'inscrivent dans l'espace public, est régulièrement inscrite à l'agenda politique. Le gouvernement actuel n'entend pas se départir de cette approche. Sa loi relative « aux sanctions administratives communales et aux mesures de police administrative et visant à lutter contre les incivilités et à renforcer les compétences de police administrative des autorités communales » témoigne de sa volonté d'étendre le champ d'application des sanctions administratives afin de lutter plus efficacement contre les incivilités.

(...)

Si cette extension (...) interpelle, son application aux mineurs d'âge en est d'autant plus contestable. La loi prévoit que les mineurs pourront dorénavant se voir infliger, par un fonctionnaire communal, des sanctions administratives dès l'âge de 14 ans (16 ans antérieurement), consistant notamment en l'imposition d'une amende administrative de 175€ maximum (125€ antérieurement) ou d'une prestation citoyenne. Dans la mesure où ces sanctions administratives peuvent venir sanctionner des infractions pénales, le projet revient à diminuer l'âge de la majorité pénale à 14 ans, faisant fi de toutes les protections juridiques accordées aux mineurs aux plans national et international. Certes, le gouvernement a revu sa copie en prévoyant l'obligation d'informer les responsables du mineur et en instaurant une nouvelle procédure d'implication parentale, préalablement à l'offre de médiation obligatoire pour les mineurs. Il n'empêche que le juge de la jeunesse se voit ainsi dépossédé de ses compétences lui permettant d'imposer des mesures de protection plus appropriées à la situation des mineurs. A l'instar d'autres dispositifs, le projet n'est plus pensé en fonction de l'intérêt du mineur, mais uniquement en réponse à des impératifs sécuritaires.

La crise économique actuelle incitera-t-elle nos gouvernements à lutter aussi contre d'autres formes d'insécurité qu'elles soient familiale, sociale ou environnementale ? Il est sans doute un peu naïf de l'espérer. Pourtant, **il est urgent qu'ils donnent naissance à d'autres projets mettant cette fois la protection et l'épanouissement des citoyens, et particulièrement celui des jeunes, au centre de leurs préoccupations** ».

Catherine Demonty, Coordinatrice de projets au sein du Conseil de la Jeunesse | « En tant qu'organe officiel d'avis et porte-parole des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Conseil de la Jeunesse se réjouit de l'initiative « Commune Jeunes Admis », et a souhaité y apporter son soutien.

Cette campagne participe selon le Conseil à une mission partagée par toutes les structures et acteurs éducatifs qui travaillent au quotidien avec des jeunes : encourager leur citoyenneté active. En effet – outre les MJ et les centres d'information ou de rencontre – les organisations de

jeunesse, conseils consultatifs, AMO, clubs sportifs et les écoles œuvrent également en ce sens au niveau communal.

Cette campagne soulève également la question de la participation des jeunes, une priorité du Conseil de la Jeunesse. Un espace d'expression est ouvert, un dialogue est initié entre les jeunes, les travailleurs de jeunesse et les politiques, reste à connaître les modalités de leur concrétisation au sein de chaque commune.

En parallèle au travail mené par la FMJ sur cette campagne, le Conseil de la Jeunesse a d'ailleurs, comme lors de chaque élection, rédigé un Mémoire à l'attention des nouveaux élus communaux. L'occasion de leur rappeler les priorités, les aspirations et les souhaits souvent très concrets de leurs jeunes administré(e)s. »

La Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL) en quelques mots...

La FMJ est une association sans but lucratif, **indépendante et pluraliste**, dont les membres sont des Centres de Jeunes et des initiatives jeunesse. Fondée en 1954, la FMJ est une Organisation de Jeunesse (OJ) reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous comptons environ 112 associations affiliées et notre action couvre l'ensemble du territoire Wallonie et Bruxelles.

Nos objectifs :

- favoriser la **citoyenneté** active, critique et responsable des jeunes et lutter contre toute forme d'exclusion.
- soutenir et susciter, dans le cadre des Centres et Maisons de Jeunes et par les moyens de l'éducation permanente, la mise en œuvre, par et pour les jeunes, d'actions visant des **changements sociaux, culturels et économiques**.
- promouvoir une **politique culturelle de jeunesse** qui mise sur les potentialités des jeunes.

|| Contactez-nous...

Pour tout renseignement complémentaire, photos, interviews...

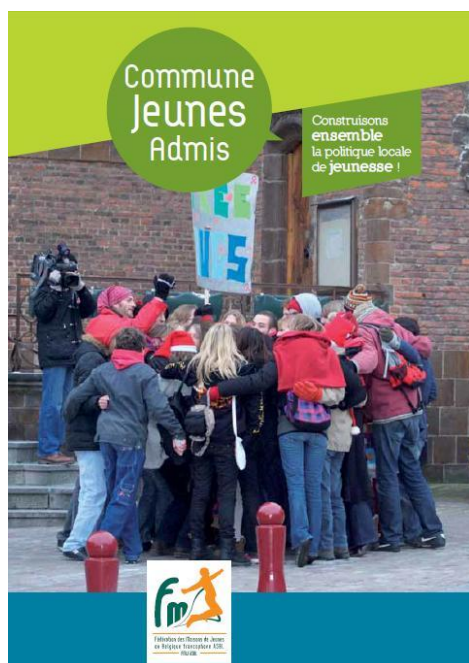
Betina YOUSSEF, 04 274 50 45, b.youssef@fmjbf.org

ANNEXE 1 || Des visuels pour illustrer vos articles...

Voici une série de visuels que nous pouvons vous faire parvenir. Au fur et à mesure des actions, d'autres visuels seront disponibles. Contactez-nous...



Visuel 1 : Logo « Commune Jeunes Admis »



Visuel 2 : Couverture de la Brochure « Commune Jeunes Admis, construisons ensemble la politique locale de Jeunesse »



Fédération des Maisons de Jeunes
en Belgique francophone
FMJ ASBL



Visuel 3 : Le logo de la FMJ ASBL ainsi que ceux de ses cinq partenaires.

ANNEXE 2 || PowerPoint de la Conférence de Presse pour vous guider...



Une campagne initiée par la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone
Conférence de Presse – LIEGE – 31 janvier 2013

► La construction d'une politique locale de jeunesse concertée

- Une politique de jeunesse qui favorise l'expression et l'émancipation des jeunes
- Les communes, des interlocuteurs de première ligne
- Un large réseau d'associations de jeunesse
- Les jeunes au cœur des actions politiques

► Le réseau des Centres de Jeunes en chiffres et en mots...

- 196 centres de jeunes agréés en Wallonie et à Bruxelles
147 MJ - 26 CI - 23 CRH
dont 105 affiliés à la FMJ
- Des lieux d'accueil, de rencontre, de socialisation, d'écoute et de vivre ensemble
- Des lieux de participation et de citoyenneté
- Des lieux d'actions socioculturelles et artistiques

► Zoom sur des actions...



► Une charte d'engagements réciproques

- Engagements mutuels... Engagements communaux... Engagements de la FMJ
- Stimuler la rencontre et le dialogue entre Communes et Associations de Jeunesse
- Des actions concrètes à construire avec et pour les jeunes

► Réconcilier Jeunesse et Politique ? Passer du rêve à la réalité: un processus déjà concret...!

Liège – Spa – Braine-le-Comte



► Un important PLAN MEDIA

- La création d'un site WEB (listing des signataires, témoignages, projets,...)
www.communejeunesadmis.be
- Une page Facebook « Commune Jeunes Admis »
- Une action symbolique à la signature de la charte sur le territoire local
- Au terme de la législature, l'édition d'une revue mémoire

► Une campagne soutenue et parrainée par 5 partenaires...!

- Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant
- La Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes
- La Ligue des Droits de l'Homme
- Le Conseil de la Jeunesse
- La Ligue des Familles

